



Ville - Le péage urbain bientôt testé en France



Crédit Photo : TF1/LCI

Bouchon sur le boulevard périphérique, à Paris

Le péage urbain bientôt testé en France

- **Le Sénat a discrètement adopté lundi soir un amendement autorisant sous conditions les villes de plus de 300.000 habitants à tester pour 3 ans un accès payant.**
- **Dans le même temps, le groupe UMP au conseil de Paris devait demander à Bertrand Delanoë de réaliser des études pour la mise en place d'un péage urbain dans la capitale et son agglomération.**

[Diane HEURTAUT](#) - le 29/09/2009 - 16h37

Mis à jour le 29/09/2009 - 17h41

Grincements de dents en perspective chez les citoyens accros du volant. Et peut-être plus encore chez les banlieusards de passage. Le [Sénat](#) a adopté lundi soir un amendement permettant aux grandes agglomérations de tester pour trois ans le [péage urbain](#). Le but : lutter contre la congestion urbaine et la pollution. Un objectif de la loi Grenelle II, auquel l'amendement est adossé.

Dans le détail, le texte, signé [Louis Nègre](#), sénateur des Alpes-Maritimes, prévoit que les villes de plus de 300.000 habitants, soient une dizaine en France, pourront instaurer ce "droit de passage" payant pour une période d'expérimentation de 3 ans, en présentant un plan précis : accord avec les communes alentours, tarifs (le [Sénat](#) suggère entre 2 et 10 euros, en s'inspirant de ce que font déjà Londres ou encore Rome) , argent récolté qui devra être octroyé à un "*plan de déplacement urbain*", comprenez le développement des transports en commun, mise en place des infrastructures nécessaires, etc...

Au final, ce sera au Conseil d'Etat de donner son autorisation par décret à ces propositions des villes volontaires qui auraient, rappelons-le, obtenu l'accord des communes limitrophes. Celles qui auront obtenu cette autorisation remettront ensuite un rapport annuel au gouvernement pour faire le point sur cette expérimentation.

Débat aussi pour le Grand Paris

Voilà pour le texte. Reste que l'amendement ne suffira pas à lui seul. [Louis Nègre](#) le reconnaît lui-même. "*il faudra sans doute une loi avant l'expérimentation effective afin d'en fixer les conditions en matière de vidéosurveillance et de sanctions*", dit-il cité par le site Auto News. Et voici le bouillant débat relancé. Mireille Schurch, sénatrice de l'Allier, exprime ses réserves, toujours sur Auto News : "*avant toute institution de péage, il faut développer les infrastructures et les services de transports en commun entre le centre-ville et la périphérie. Faute de quoi, les péages suscitent une forte ségrégation sociale*". En clair, il est reproché au [péage urbain](#) de déplacer le problème vers les périphéries.

En vue du Grand Paris, le groupe UMP au conseil de Paris devait en tous cas demander ce mardi au maire PS Bertrand Delanoë de réaliser des études pour la mise en place d'un "[un écopéage](#)" dans la capitale et son agglomération.

Les projets de transport du Grand Paris proposent un nouveau cadre de réflexion sur la mobilité en Ile-de-France. La mise en oeuvre d'un [écopéage](#) va dans le sens "*d'une réduction de la part des transports automobiles au profit des transports collectifs, tout en permettant de dégager des recettes pour le développement de ceux-ci*", a expliqué Jean-François Lamour, le président du groupe UMP au conseil de Paris.